

Présentation du Symposium : L'Orthophonie, discipline suggestive des recherches en neurosciences cognitives

Nacira ZELLAL

Par essence, l'Orthophonie, concept inventé par la française Suzanne Borel Maisonnay, dans les années 50 (repris sous les dénominations « logopédie » ou « speech therapy » selon les pays et conservé en Suisse et au Canada), est une **cogniscience**, puisqu'elle affère au langage, notion elle-même définie comme étant une fonction cognitive par Piaget, son contemporain, des travaux duquel elle s'est profondément inspirée, pour créer les premiers tests d'exploration des troubles fonctionnels, chez l'enfant et l'adolescent.

À l'époque, le concept de **neurosciences** n'existait pas, puisqu'il est né il y a moins de deux décennies, au sein des pays exportateurs,.

En **sciences de l'Homme**, syntagme lui aussi récent, c'est la psycholinguistique qui retint l'intérêt des chercheurs en sciences humaines, notamment les linguistes, dont l'objet était le langage ou usage, pour communiquer, des signes et des structures linguistiques de la langue. La dichotomie saussurienne langue/langage était d'ailleurs, au centre des débats des années 60-70.

Révolutionnant les recherches en sciences humaines et sociales, des savants comme, Benveniste, Chomsky, Jakobson et David Cohen, pour ne citer que ceux qui ont marqué la littérature, dont l'objet était de rechercher ce que le langage avait de psychologique, ont, à cette époque, lancé les jalons de réflexions épistémologiques, à la base de la création de la psycholinguistique, science qui s'occupe des phénomènes cognitifs rendant compte du langage. Les sciences de la communication ont d'abord suscité les thèses d'acquisition chez l'enfant, puis des apprentissages et de didactique des langues, sans omission de la traductologie et enfin, les thèses ayant trait au soin et à la remédiation des troubles d'acquisition, des apprentissages et didactiques, ce qui donna naissance à cette discipline dénommée « Orthophonie », dont l'enseignement académique est né au milieu des années 60 seulement et ce, soit au sein des facultés de médecine comme en Europe et en pays anglo-saxons soit au sein des facultés de sciences humaines comme en Suisse, en Russie et en Algérie.

En Algérie, la licence autonome de baccalauréat plus 04 est née en 1999, étant entendu que

de 1979, année où j'eus la charge de la formation graduée, à 1999, du travail a été réalisé, afin de corriger l'**erreur** commise en 1973, de création d'une filière de 02 ans, rattachée à l'ancien TC de psychologie de 02 ans, sans encadrement spécialisé ni habilité. Cette filière avait produit, en 1979, 03 promotions totalisant une douzaine de licenciées « hybrides », *mi-psychologues mi-orthophonistes*.

Depuis 1980, le nombre de licenciés est passé jusqu'à 320 sortants dans les années 80-90. Le LMD attire chaque année un important potentiel d'étudiants, comme à l'Université de Tizi Ouzou qui produit plus de 250 licenciés depuis 2007. À l'Université d'Alger 2, ce potentiel est tel que le rejet d'inscription est massif.

Ceci, en guise d'une introduction qui me fait déboucher sur l'exposé du déterminisme de cette organisation. Pourquoi cette rencontre ?

D'abord, parce qu'en Algérie, une véritable cacophonie pédagogique a lieu du fait que la connaissance n'est malheureusement pas gérée par celui qui la crée. Les comités dits « scientifiques » excluent, depuis les années 80, l'avis des compétences.

Ce Symposium est donc surtout, un appel aux consciences des responsables, car il s'agit là d'un secteur de Santé Publique, dont la technologie, d'ordre fondamentalement linguistique et phonétique, ne peut pas être importée, malgré nos richesses naturelles.

Ensuite, il faut consigner le fait qu'au sein des pays inventeurs de cette jeune discipline, devenue une science dotée de son objet, de ses spécialités, de ses concepts, de ses méthodes et de ses résultats, le tout, réalisant un métier de Santé très attractif, d'importantes réformes de son enseignement ont lieu du fait, non seulement, de ses progrès et de son impact professionnel, mais aussi du développement du LMD, système importé de France, par l'Algérie.

Ainsi, nous ferons état du mode de déploiement et du programme d'enseignement d'Orthophonie en France, avant et après son inscription dans le LMD, ce dont je parlerai dans mon exposé. Je me borne à ne signaler, dans l'économie de cette présentation du Symposium, que le fait que la graduation française de baccalauréat plus 04 années, précédées d'une année de Prépa et d'un Concours National d'entrée et rattachée aux Facultés de Médecine ou de Médecine et Pharmacie depuis sa création en 1966, n'a pu accéder au statut de Master d'Orthophonie de baccalauréat plus 05, qu'en 2012, ce qui permet à l'orthophoniste français d'accéder, aujourd'hui, aux Écoles doctorales pour s'inscrire en

doctorat d'Orthophonie. L'Observatoire National de Paris classe, dans le système de sécurité sociale de l'acte AMO, près de 300 ordres de troubles orthophoniques et une cinquantaine de revues scientifiques.

L'Europe, créatrice du LMD, sera aussi représentée par un exposé sur les deux systèmes d'enseignement belges. C'est Michel Seron et Claire Campolini qui nous en feront état.

Les systèmes d'enseignement canadien et américain feront l'objet de l'exposé de Michèle Minor-Corriveau, Roxanne Bélanger, Chantal Mayer-Crittenden, & Manon Robillard. L'Université Libanaise, représentée par le Pr Nina Saadallah-Zeidan, le Dr. Sabah Semrani-Charouk et la si dynamique Marie Ange Azoury, nous éclaireront au sujet de leur Licence ou Master 1 d'Orthophonie de 04 ans, basée sur le programme français. L'Université Libanaise se prépare à l'instauration du M2, puis du Doctorat, pour l'année 2013-2014, en collaboration avec le Laboratoire SLANCOM, lequel, promu URNOP, renforcera la base de la convention algéro-libanaise. Ceci, grâce aux recherches neuroscientifiques, qui y sont menées par 17 équipes et plus de 70 chercheurs. En effet, des rencontres algéro-libanaises sont prévues tout au long de la coopération entre nos deux pays. Les résultats de nos travaux seront confrontés, avec ceux des chercheurs libanais, dont j'ai eu à apprécier les thèmes et le niveau des mémoires, lors du colloque tenu au Liban, en avril 2012 et ce sont mes collègues, des Professeurs de renom international établi, Hayssam Kotob, Bassam Baraké et Nader Srage, co-encadreurs de la formation, qui m'ont fait découvrir la grande complexité des thèmes de mémoire soutenus au Liban.

Dernière observation : il est patent que tous les thèmes des recherches menées en Algérie et à l'étranger, des revues et colloques internationaux d'Orthophonie, s'inscrivent dans l'actualité : le courant des **neurosciences cognitives**. En effet, neurobiologie, neuropsychologie, neurolinguistique, audiophonologie, pathologies vocales,... convergent toutes vers la notion de **communication**.

Je me demande d'ailleurs ce que serait l'affect, objet de la psychanalyse, théorie massivement remise en cause aujourd'hui, ne fut-ce que par les Rapports de l'INSERM, sans la perception, déterminant du langage et de la communication. Je me demande aussi ce que serait la psychologie sociale, science qui n'est « forte », que dans les pays importateurs, sans l'autonomie cognitive de l'Homme. La psychologie industrielle est elle-même le résultat de la Ressource Humaine, ressource justement à réhabiliter en Algérie.

Ainsi, les thèses actuelles ne sont qu'un retour dialectique aux thèses anciennes : le siège de la pensée, vecteur de l'intelligence, source de nos comportements sociaux, c'est le cerveau. Ainsi, connaissons donc le cerveau et les cognitions qu'il loge et commande et l'on connaîtra alors l'Homme, acteur social.

C'est pourquoi, nous avons jugé l'exposé du Professeur Tribeche, comme un préalable nécessaire aux débats de cette journée.

Au nom du CSL et à mon personnel, je tiens à exprimer mes chaleureux remerciements à tous les intervenants de ce programme. Ma particulière reconnaissance va à Michèle Minor-Corriveau, qui a massivement contribué à la **réalisation technique** de ce document. Je remercie l'équipe du CERIST et à sa tête son Directeur Général, Monsieur le Pr Badache, pour avoir permis, grâce aux locaux et aux moyens du CERIST, la concrétisation de ce Symposium.

J'ai dit.